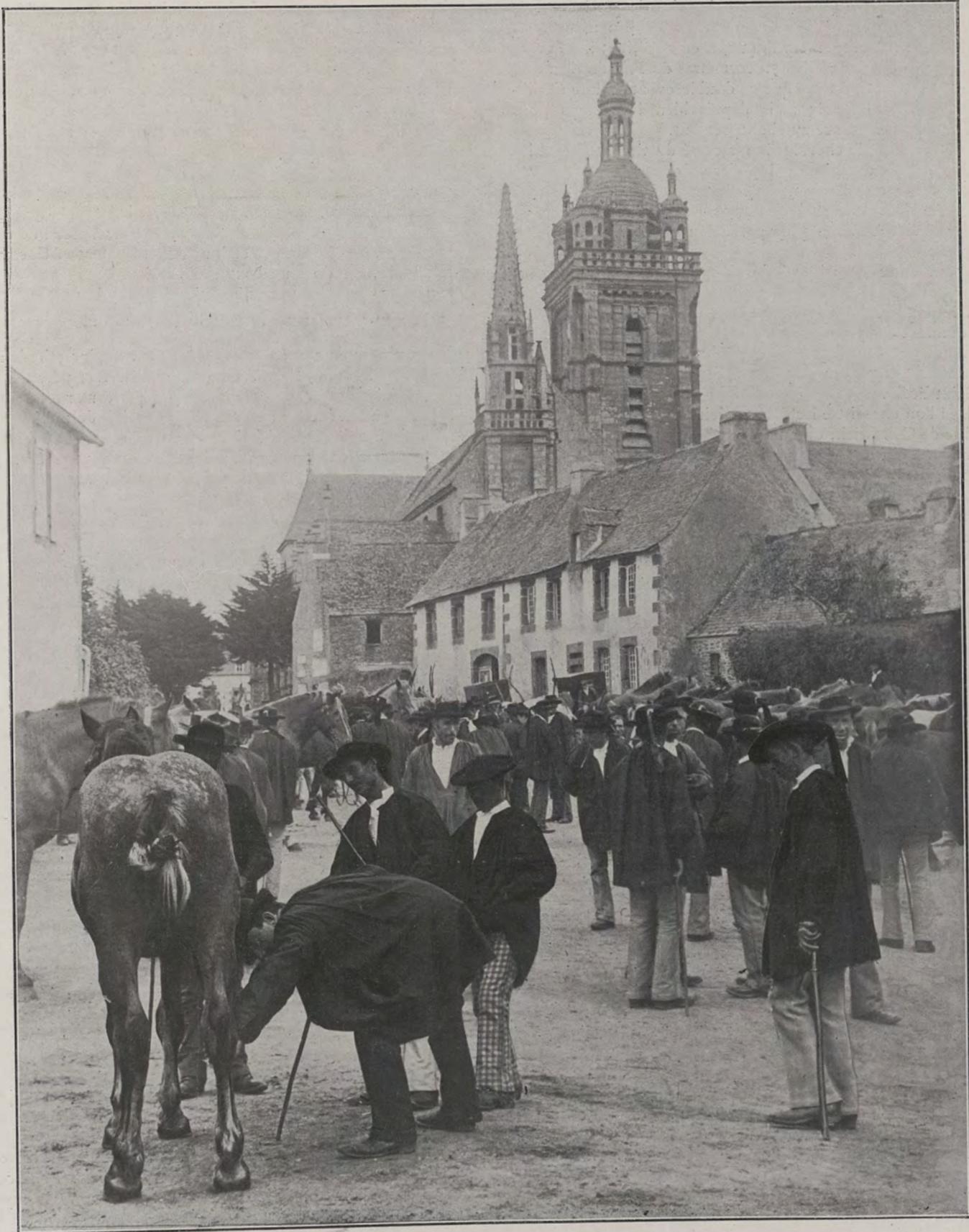


LE

# SPORT UNIVERSEL

## ILLUSTRÉ



UNE FOIRE BRETONNE. — SAINT-THÉGONNEC

## CHRONIQUE

**L**E terrain mou qui met à l'épreuve le tempérament, qui étire les chevaux en leur imposant un travail en mode de force plutôt qu'en mode de vitesse, offre au moins cet avantage qu'il ménage leurs jambes ; aussi les champs se conservent-ils plus fournis qu'on n'osait l'espérer il y a une huitaine.

Souhaitons que jusqu'au bout cet état de chose maintenu conserve au sport l'animation nécessaire. Quant à en tirer grand chose d'instructif, je crois qu'il faut y renoncer.

Ce qu'on peut noter de plus remarquable, c'est la persistance de forme de l'écurie de Mumm. Trianon prend goût à son métier ; les 5.500 mètres du Prix Montgomery l'ont mis en appétit et il a dévoré avec plus d'entrain que jamais les 5.000 mètres du Prix de Chantilly à huit jours de date. Ce n'est pas que ce double event ait une signification exceptionnelle en soi ; mais depuis bien longtemps nous n'avions vu couvrir la distance aussi allègrement.

Du départ à l'arrivée, le cheval gris n'a cessé de tirer pointant les oreilles comme s'il eut fourni un galop d'exercice et rentrant dans un tel état de fraîcheur que l'homme qui le tenait à la bride pour le reconduire à l'enceinte réservée était incapable de suivre son pas allongé et précipité. Trianon plus gai qu'au départ ne demandait qu'à recommencer.

Causerie, qui avait occasionné de si cruelles déceptions après s'être affirmée comme le meilleur trois ans, a montré que la forme, cet élément impondérable, a quelque chose d'épidémique.

Tout en donnant des preuves de son mauvais caractère, elle a fait triompher de nouveau la casaque blanche et bleue dans le Prix Richard Hennessy, battant, malgré une exquise de dérobadade, l'excellent quatre ans qu'est Saint Potin.

Après cela si l'on enregistre les débuts pleins de promesse de Tournelle, une fille de Childwick, on aura épuisé ce que le steeple-chasing de la semaine peut fournir à la chronique.

Il ne s'est d'ailleurs rien passé dans le domaine du turf qui vaille d'être signalé. Les commissaires ont solutionné l'incident Capri-Cigale et se sont montrés d'accord avec le sentiment général, en infligeant une amende à l'entraîneur négligent que personne n'avait supposé coupable. Pour ce qui est du propriétaire il perd sa pouliche, punition qui n'en fera certainement pas un homme de cheval.

\*  
\*\*

Il n'y a pas assez longtemps que M. de Pardieu a pris la direction des haras pour que tous les errements précédents aient pu être modifiés. Il en est un notamment qui subsiste encore et que l'on ne s'explique pas. C'est l'allure clandestine imprimée depuis plusieurs années aux achats d'étalons de pur sang.

Jadis on ne procédait pas pour la race pure autrement que pour les demi-sang, les postiers et autres candidats étalons.

Au grand jour, dans un établissement public, les postulants étaient amenés, tous de compagnie et défilaient successivement sous les yeux de la Commission qui fixait son choix, offrait un prix et concluait l'affaire *coram populo*, ainsi qu'il sied pour des achats administratifs.

Cette façon de procéder avait un défaut, elle permettait à la critique d'exercer ses droits : on sait que nous en avons usé pour notre part. Et il faut croire que nos observations n'étaient pas dénuées de tout fondement puisque c'est à la suite d'un épiluchage raisonné des animaux élus par le précédent directeur que les opérations ont cessé d'être publiques. On a invoqué pour justifier ce procédé l'intérêt des vendeurs : le refus d'un animal présenté entraînant paraît-il une dépréciation qu'on cherchait à éviter.

Pourquoi ce traitement de faveur à l'égard du pur sang alors qu'on agit d'une façon exactement opposée en ce qui concerne les anglo arabes et les trotteurs ?

A la rigueur on peut concevoir ces scrupules pour les chevaux de grande classe susceptibles d'être acquis pour l'étranger et que le dédain des haras français peut diminuer dans une certaine mesure. Pour ceux-là, pour les vainqueurs d'au moins 100.000 fr., somme relativement peu élevée, l'habitude d'aller les examiner à domicile répond à toutes les objections.

Mais pour le plus grand nombre, ceux qui sont appelés à faire tout uniment des étalons de croisement, on ne peut s'expliquer que la

Commission d'achat soit privée d'un des éléments d'appréciation les plus importants : la comparaison.

Certes, les inspecteurs généraux chargés de remonter les Haras Nationaux, ont une pratique et une connaissance scientifique du cheval suffisantes pour apprécier un animal en soi. Ils n'ont pas besoin de les voir rassemblés pour choisir les bons parmi la quantité fort restreinte des sujets présentés. Mais pour fixer les prix la comparaison est indispensable. On risque, à juger les chevaux isolément, de commettre des injustices.

Et aussi on supprime la leçon de choses dont les propriétaires de pur sang pouvaient tirer profit.

En voyant réunis dans une cour une trentaine de candidats étalons en les comparant en détail, en voyant opérer les inspecteurs et en essayant de démêler les raisons qui ont guidé leur choix, les personnes qui élèvent ou même simplement celles qui font courir pouvaient se rendre compte des besoins de l'Administration et se trouvaient ainsi parfois amenés à présenter l'année suivante un cheval qu'ils auraient gardé à l'écurie parce qu'ils ne le croyaient pas digne d'être choisi.

Il y a, n'en doutez pas, beaucoup de sujets qui feraient excellente figure comme étalons de croisement qu'on ne songe pas à offrir aux Haras Nationaux et qui sont castrés prématurément.

Aussi, au lieu d'entourer ses opérations de mystère, je voudrais que l'Administration leur donnât un éclat particulier. Si elle craint de se heurter à l'indifférence ou à l'ignorance des propriétaires, à la mauvaise volonté des entraîneurs, pourquoi ne sortirait-elle pas des sentiers battus et n'essaierait-elle pas d'un moyen nouveau ?

On verrait avec plaisir créer un concours spécial de « Chevaux de pur sang aptes à faire des étalons de croisement ». Ce concours pourrait avoir lieu dans un centre d'entraînement, pour éviter des frais aux concurrents et pour réunir le plus grand nombre d'inscriptions. Il faudrait le doter de prix importants à répartir entre les dix premiers classés.

Un programme précis ne laisserait aucune incertitude sur les qualités requises du cheval de croisement. Il faudrait insister dans l'exposé des motifs sur ce fait que les performances ne jouent qu'un rôle tout à fait accessoire dans l'appréciation du mérite des animaux ; s'étendre sur les caractéristiques recherchées ; dénombrer, au besoin, les imperfections légères sur lesquelles on peut passer. En un mot, *définir l'étalon de croisement* pour ne laisser aucune incertitude sur l'objet de ce concours.

Le résultat serait double.

Il permettrait aux inspecteurs d'apprécier les ressources réelles de notre production de pur sang comme ils jugent en connaissance de cause nos divers demi-sang. En même temps il ouvrirait les yeux aux propriétaires à qui l'on démontrerait, par le classement, que le cheval de courses et l'étalon père de hunters peuvent être deux individus différents.

Enfin — qui sait ? — assurés que le respect du modèle peut devenir une source de bénéfices, les éleveurs eux-mêmes essaieront peut-être de faire l'étalon pur sang de croisement que l'on cherchera vainement d'ici quelques années.

Je n'en vois guère parmi les animaux annoncés comme ayant été achetés par les Haras récemment, et, sans doute, ne leur en a-t-on pas offert.

On sait que Aveu, Quintette, Hag to Hag, Souvigny, vont renforcer l'effectif national. Leur prix n'a pas été communiqué officiellement, l'habitude en a été perdue sous le régime précédent ; mais *on dit* que Aveu a été payé 145.000 francs, Quintette un peu moins de 100.000 francs, et Hag to Hag dans les environs de 50.000 francs. Je ne précise pas à dessein, car, seuls, l'Administration et les intéressés pourraient nous renseigner, et il ne faut pas prendre au pied... du chiffre les bruits qui courent.

De ces quatre animaux, Quintette est le seul que sa structure désigne pour faire des chevaux de guerre. Trouvera-t-on que ce soit besogne digne d'un demi-vainqueur du Derby ?

C'est cependant un fort beau rôle, et je gage qu'il y réussira mieux que dans celui de faire des chevaux de courses, besogne qui paraît dévolue à Aveu tout au moins.

Parmi les chevaux de moins grand ordre achetés, je n'ai connaissance que de Hunyade, très bel animal, qui sera un père de hunters excellent.

On sait que Chulo, présenté à la Commission, est resté à son propriétaire, qui n'a pas accepté le prix offert. Dans ce cas-là, la discrétion s'impose, et je me garderai de rompre le mystère.

J. R.

## NOS GRAVURES

le Prix de Chantilly derrière Trianon III, Dynamo III et Rouziers.

\*\*

La treizième réunion d'Auteuil donnée le 27 novembre dernier ne fut certes pas favorisée par le beau temps et la pluie tomba durant toute la journée.

**D**AUDET, le récent vainqueur du Prix Delâtre, à Auteuil, dont nous publions ci-contre la photographie, naquit en 1906, par Gulistan et Donzelle, chez le marquis de Castelbajac.

Il débutait à deux ans sous les couleurs de son propriétaire actuel, M. G. Braquessac, dans le Prix des Fourrés à Saint-Cloud où il terminait non placé, comme du reste dans les deux autres épreuves qu'il disputait en cette première saison de course.

A trois ans, Daudet ne disputait qu'une seule épreuve de plat ; dressé sur les obstacles il débutait dans le Prix Saint-Damien à Auteuil, puis paraissait sept autres fois sur nos hippodromes, ne réussissant à se placer qu'à deux reprises différentes dans le Prix Ango, à Dieppe, où il terminait troisième derrière Louis II et Constantine III, et dans le Steeple-Chase de Trois Ans de Saint-Ouen où il finissait troisième derrière Monticello et Le Thorion.

Cette saison, le cheval de M. Braquessac parut de nombreuses fois sur le turf et remporta les Prix de la Savoie et du Bocage à Saint-Ouen.

Non placé dans le Prix Montgomery, Daudet remportait le 24 novembre dernier le Prix Delâtre (Steeple-chase 5.000 mètres) devant Cher Tatoué et La Corse.

Lors de sa dernière sortie, il terminait quatrième dans



DAUDET, P<sup>re</sup> ALEZAN, NÉ EN 1906, PAR GULISTAN ET DONZELLE  
APPARTENANT A M. G. BRAQUESSAC

VAINQUEUR DU PRIX DELATRE, LE 4 NOVEMBRE, A AUTEUIL

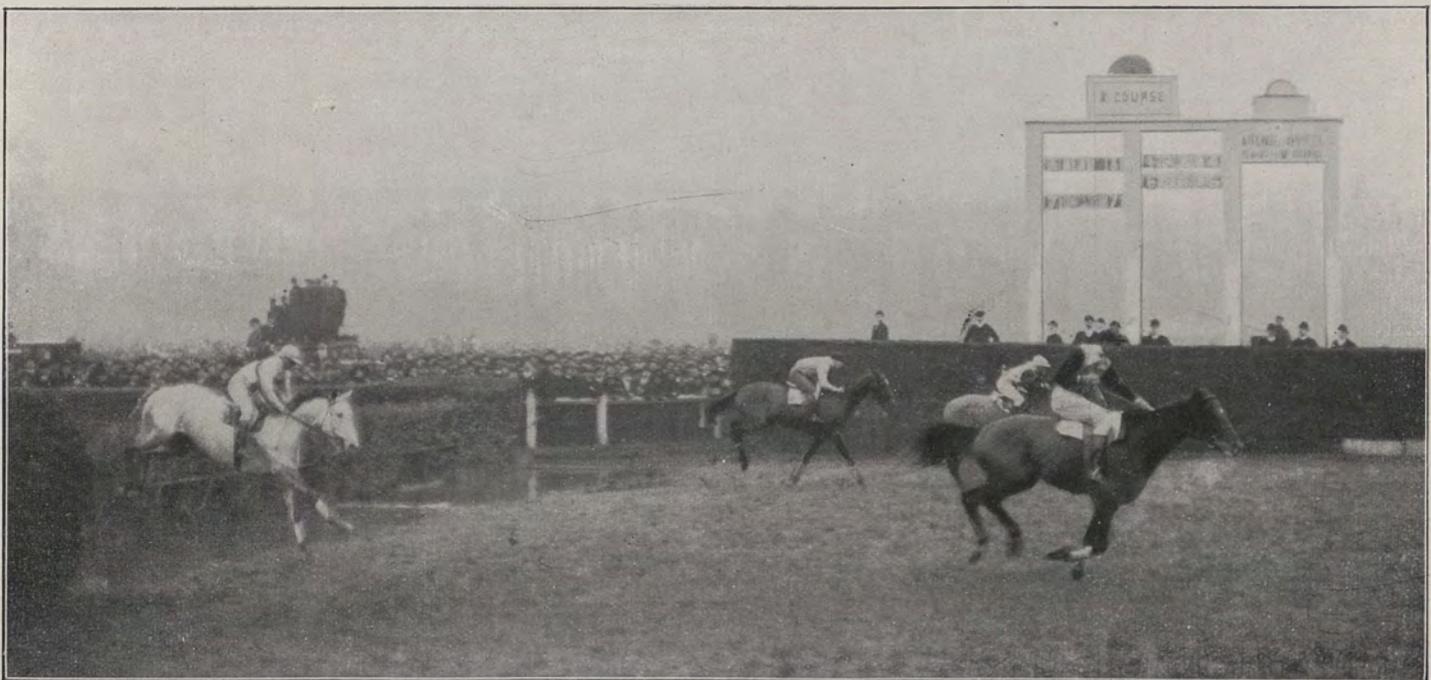
L'assistance attirée par un spectacle aussi riche qu'attrayant était pourtant fort nombreuse et les épreuves donnèrent lieu à des arrivées disputées.

LE PRIX DE CHANTILLY (Steeple-chase 5.000 mètres) qui mettait aux prises quatre concurrents revint au favori, Trianon III, dont la forme actuelle est remarquable et qui a littéralement joué avec ses adversaires, battant au petit galop Dynamo III, qui lui-même laissait assez loin derrière lui Rouziers et Daudet.

Rouziers s'était détaché dès le début avec plusieurs longueurs, mais le train n'était pas des plus rapides, et Dynamo III le rejoignait au saut de la rivière du huit.

Trianon III produisait son effort un peu plus loin et dès l'entrée de la ligne droite le cheval de M. de Mumm avait réglé tous ses adversaires et l'emportait aisément de trois longueurs.

LE PRIX RICHARD-HENNESSY (Steeple-chase 3.500 mètres) ne mettait cette année aux prises que sept concurrents. Fort heureusement, il y avait compensation du côté de la qualité et Saint Potin et Melbourne, qui venaient, l'un et l'autre, de gagner à Auteuil, étaient les préférés des parieurs tandis que Causerie, qui avait le prestige de ses lointaines victoires en haies, et Renteria comptaient également



Trianon III

Dynamo III

Rouziers  
Daudet

de nombreux partisans. Un triple accident, survenu à la rivière des tribunes, réduisit le champ à quatre concurrents, bientôt même à trois, car Mon Chéri fut distancé de plusieurs longueurs.

Causerie prit alors la tête et assura le train à vive allure devant Saint Potin et Renteria.

Cette dernière perdait toute chance à la suite d'une grosse faute à la rivière du huit et, dès ce moment, la course n'était plus qu'un match entre Causerie, qui sautait les haies de la piste des lacs avec quelques longueurs d'avance et Saint Potin qui essayait de se rapprocher.

Au bull finch Causerie marquait un écart tandis que Saint Potin continuait droit devant lui prenant l'avantage.

La course lui paraissait acquise lorsque Causerie reve-

nant courageusement sur lui réussissait à le battre sur le poteau d'une encolure.

Renteria terminait troisième à dix longueurs devant Mon Chéri.

CAUSERIE, dont nous donnons la photographie, naquit en 1907, par Krakatoa et Rhodogune, chez M. Marcel Laurent.

Achetée 500 francs yearling par M. Petit lors d'une vente Chéri à Saint-James, elle débutait en plat à deux ans dans le Prix Mon Etoile, au Tremblay, sous les couleurs de W. Flatman, disputait ensuite sans succès cinq autres courses et terminait cette première saison en remportant le Prix du Sagittaire à Saint-Cloud.

Présentée deux fois aux enchères en cette même année, chez Chéri à Saint-James, elle était deux fois retirée, la première fois pour 2.000 francs, la deuxième fois pour 6.700 francs.

Cette année Causerie disputa sept épreuves de plat et remporta le Prix de Chanteloup, à Maisons-Laffitte, à la suite duquel elle fut achetée 5.000 francs par M. James d'Ockuysen.

Dressée sur les obstacles, elle débutait dans le Prix Wild Monarch, à Auteuil, qu'elle remportait devant Sieglinde et Hopper, puis elle s'adjugeait ensuite le Prix du Belvédère et le Prix Aguado sur ce même hippodrome.

Non placé dans le Prix de la Reine Mathilde, à Deauville, la fille de Krakatoa était achetée 10.000 francs par M. H. de Mumm, son propriétaire actuel et elle débutait sur les gros obsta-

cles dans le Steeple-Chase des Trois Ans de Saint-Ouen, où elle terminait non placée derrière Kintyre, Vaisseau Fantôme et Milo.

Après sa victoire dans le Prix Richard-Hennessy, Causerie remporta déjà plus de 100.000 francs d'argent public.

Le programme de cette même réunion comportait également le Prix Magne (course de haies, 3.100 mètres), qui mettait aux prises treize de nos hurdle-racers de trois ans.

L'écurie Veil-Picard, représentée par Tournelle et Pelléas, partait grande favorite et justifia la confiance des parieurs en remportant la victoire.

Cette épreuve se disputa sous une pluie torrentielle qui ne permit pas d'en suivre exactement toutes les péripéties.

On vit pourtant en tête, dans le début,

Serpenteau et Le Joyeux, que suivaient Formica, Univers II et Hopper.

Cet ordre ne se modifiait pas jusqu'au passage devant les tribunes.

A ce moment, Pelléas et Tournelle, les deux favoris, galopèrent botte à botte assez loin du groupe de tête.

Serpenteau était bien détaché dans le tournant, devant Hopper, mais Tournelle se rapprochait, et, entre les deux derniers obstacles, la victoire de la pouliche de M. Arthur Veil-Picard s'annonçait comme possible.

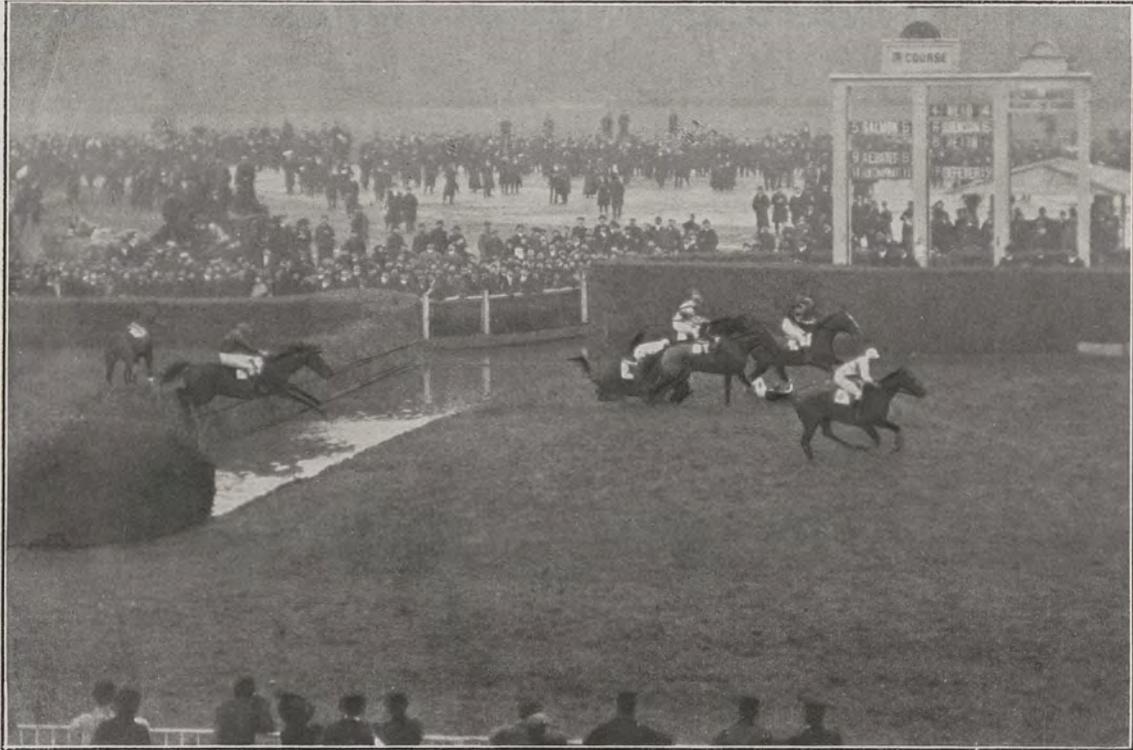
Hopper sautait de front avec Serpenteau la dernière haie, mais sur le plat Tournelle rejoignait les deux leaders et s'assurait l'avantage. Tournelle, qui venait de faire des débuts remarquables sur les haies d'Auteuil et qui doit bientôt se classer parmi les meilleurs sujets de la spécialité, l'emportait d'une demi-longueur sur Hopper, tandis que Serpenteau conservait la troisième place devant Akbar II et Univers II.

La gagnante était pilotée par O'Connor, qui semble devoir remporter sur les obstacles autant de succès qu'en plat.

\*\*

Nous avons déjà eu à diverses reprises à donner les renseignements statistiques relatifs à CHULO.

On sait que le cheval de M. Henriquet provient de l'élevage de M. Richard Carter Senior, l'ancien entraîneur de



Mon Chéri Renteria Saint Potin Causerie  
AUTEUIL, 27 NOVEMBRE — LE SAUT DE LA RIVIÈRE DANS LE PRIX RICHARD-HENNESSY



CAUSERIE, P<sup>o</sup> ALEZANE, NÉE EN 1907, PAR KRAKATOA ET RHODOGUNE  
RENTRENT AU PESAGE APRÈS SA VICTOIRE DANS LE PRIX RICHARD-HENNESSY

M. Maurice Ephrussi, qu'il fut inscrit aux ventes de yearlings de Deauville et acheté par M. Henriquet, à l'amiable, pour une somme modeste.

Il débuta à deux ans dans le Premier Critérium de Chantilly qu'il remportait devant Veduto et Alexis. Second du Prix de Villiers, à Deauville, derrière Ripolin ; second du Prix des Roches Noires, sur ce même hippodrome, derrière Verdun ; troisième du Baden Prince of Wales Stakes, à Bade ; troisième du Prix Frontin, à Maisons-Laffitte, le cheval de M. Henriquet remportait en cette première année de courses le Prix de Fontenay le Fleury à Saint-Cloud et le Prix Saxifrage à Maisons-Laffitte.

À 3 ans, Chulo paraissait 11 fois sur nos hippodromes ; il s'adjugeait les Prix Bécheville, Monarque et Masqué, à Maisons-Laffitte, le Prix des Acacias, à Longchamp et le Grand Prix de Vichy. Second du Prix Flying Fox, à Saint-Cloud, derrière Val Suzon, second du Prix Citronnelle au Tremblay, derrière Frère Luce, troisième du Grand Prix de Trouville-Deauville, derrière Biniou et Sir Martin, le cheval de M. Henriquet gagnait plus de 177.000 francs d'argent public en cette seconde saison de courses.

Cette année, le cheval de M. Henriquet fit sa rentrée dans le Prix des Sablons, à Longchamp, où il se classa premier devant Oversight et Italus.

Second du Prix Eugène Adam, à Maisons-Laffitte, derrière son camarade d'écurie Lieutel, il remportait ensuite la Coupe de Longchamps devant Dor et Ronde de Nuit, puis terminait second du Prix La Force sur ce même hippodrome, derrière Oversight.

Chulo a remporté durant sa carrière de course plus de 230.000 francs d'argent public.

Les Haras ont cherché à faire l'acquisition du cheval de M. Henriquet, mais celui-ci a décliné l'offre qui lui avait été faite par la Commission.

Chulo, issu de Saint Julien, petit-fils de Saint-Simon, descend en ligne maternelle directe de la même souche que Rose of York.

Sa mère Camoëna, jument anglaise, née en 1893, par Chittabob et Cramoisie, fut importée en 1900, et avait donné avant lui Cicero, Cicisbeo, Callirhoë et Chodsko.



CHULO, CH. ALEZAN, NÉ EN 1906, PAR SAINT JULIEN ET CAMCENA, APPARTENANT A M. A. HENRIQUET  
GAGNANT DE 230.000 FRANCS D'ARGENT PUBLIC

## GRENADE ET GIRANDOLE

**G**RENADE est sans conteste l'étoile du trotting, pour la génération de 1906. Et la révélation de sa qualité retardée par un accident est faite pour démontrer l'excellence du leit-motiv que nous ne cesserons d'entonner, à savoir qu'un remaniement du programme classique des trotteurs s'impose, la précocité y trouvant vraiment trop de part.

À trois ans, la jument de M. Moulinet occupait une place peu élevée dans sa génération. Sur la liste des vitesses elle arrivait au 66<sup>e</sup> rang, n'ayant trotté qu'en 1'37".

Cette année elle a atteint le record de 1'28", vitesse qui n'a été dépassée que par quatorze chevaux français sur nos hippodromes. Encore faut-il tenir compte de ce que Astruc, Casier, Charles, Angot, Jockey, Quinaud, Very Thoroughbred, Tourterelle, n'ont obtenu des vitesses meilleures que sur la piste de Nice, infiniment plus vite que celle de St-Cloud, et au trot attelé.

Batailleur et Camponac, seuls ont atteint sous le cavalier une vitesse

comparable à celle de Grenade, mais sur des distances plus courtes. Comme on peut le voir sur notre photographie, la jument de M. Moulinet est une bête puissante, descendue dans sa poitrine, qualité que l'on prétend incompatible avec la vitesse au trot. Si elle a l'épaule trop droite elle a en revanche le bras aussi vertical qu'un pur sang.

Ce n'est donc pas la déformation trotteuse qui la fait trotter. Elle a du reste une allure rasante très caractéristique qui implique la faculté de galoper. Née chez M. Ovide Moulinet, Grenade est issue de Travailleur II et de Source.

Son père, par Fuschia et une fille de Cherbourg, fut un honnête cheval de courses sans plus, gagnant une douzaine de mille francs, avec un record de 1'34". Il fut cependant acheté 15.000 francs par les Haras. Sa carrière comme reproducteur a été interrompue de bonne heure, il ne fait plus partie de l'effectif administratif.

Source, la mère de Grenade, par James Watt et Kalouga par

Cambronne, a couru en 1'44", gagnant 1450 francs.

Son premier produit, Beauharnais par Nizam, fut un honnêtetrotteur et acheté comme étalon. Depuis lors, jusqu'à Grenade elle n'avait rien produit.

Source ne paraissait pas, à premier examen, désignée pour faire une jument de la classe de Grenade, mais elle appartient à la famille la plus illustre du stud book, celle à qui M. Louis Cauchois a donné le n° 1, en raison du nombre des performances qu'elle a fournies.

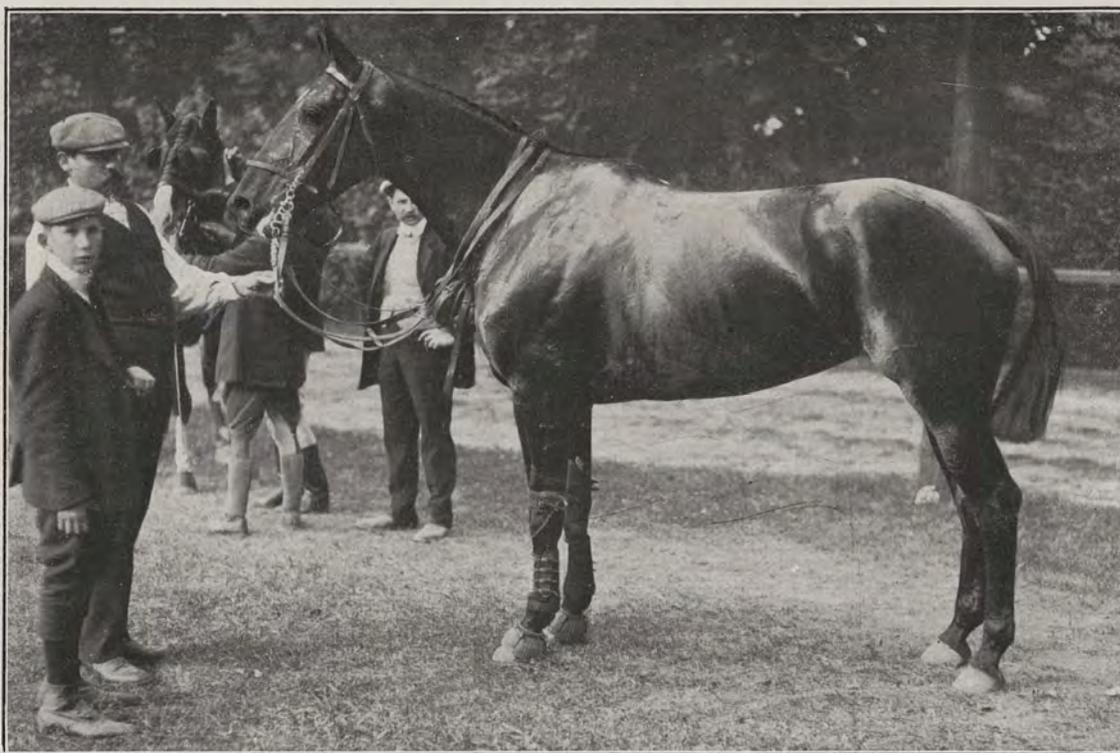
L'union de Travailleur II et de Source réalise la formule idéale Fuschia-Cherbourg-Phaëton à qui nous devons nos meilleurs chevaux. Il faut encore remarquer que Source, quoique n'ayant aucun pur sang dans son pedigree avant la troisième génération est imprégnée de sang anglais qui lui arrive de tous côtés. Elle a contribué à relever le dosage en sang pur de Travailleur II qui est très peu élevé. Le père de Grenade n'a, en effet, que 48 %, et sa mère a plus de 73 % de sang. Grenade a tout près de 62 % de sang anglais et oriental.

GIRANDOLE sans avoir montré une classe aussi élevée que la jument précédente, puisqu'elle a succombé derrière elle dans chacune de ses rencontres n'en a pas moins pris place parmi les chevaux de tête du turf français puisqu'elle a trotté en 1'29" sous le cavalier et sur la piste gazonnée de Saint-Cloud. Comme Grenade et tant d'autres, elle n'avait atteint que la vitesse de 1'36" 3/10 à 3 ans.

C'est un produit de l'avant-dernière année de monte de Fuschia. Quand elle a été conçue son père avait 22 ans et avait fourni une carrière fatigante puisqu'on lui a donné jusqu'à 75 juments pendant plusieurs saisons.

La mère de Girandole, Ormonde, par Cherbourg et une fille de Niger, a couru en 1'39" et a remarquablement réussi au haras où elle a donné Trompeuse, 1'36"; Volontaire, 1'55"; Belladonna, 1'33"; Cornélie, 1'33" et Flèche d'Eau, 1'32".

Le dosage de Girandole est particulièrement bas. Fuschia



GRENADE, POULICHE 1/2 SANG TROTTEUR, NÉE EN 1906, PAR TRAVAILLEUR II ET SOURCE (RECORD 1'28) — APPARTENANT A M. MOULINET

est, en effet, fort peu pourvu de sang pur, il n'en a que 41 %. Ormonde, à cause de la présence toute proche de Niger qui n'apporte que des courants norfolk et américain et malgré Cherbourg (52 %), est à peine plus fournie en sang que l'étalon auquel on l'a donnée.

Girandole, très riche en courants trotteurs, n'a donc que 42 % de sang pur. C'est à cela qu'elle doit de manquer de tenue, et, en revanche, de présenter une aptitude naturelle au trot

poussée au plus haut point.

Grâce à cette qualité, elle a servi de maîtresse d'école à un jeune cavalier qui s'annonce comme un jockey d'avenir. Paul James, fils de l'entraîneur Ed. James, âgé de 14 ans, a réussi à gagner deux courses et à se placer deux fois second sur ses cinq premières tentatives, faisant preuve de sang-froid et d'énergie.

Rien ne peut mieux démontrer l'avantage que le trotting puiserait dans la création de contrats d'apprentissage analogues à ceux qui ont si bien réussi au galop. Nous sommes assurés que la Société du Demi-Sang voudra les instituer à bref délai.

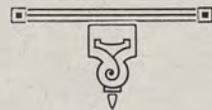
Sans ces contrats, aucun entraîneur ne consentira à former de jeunes cavaliers. En effet, ceux-ci n'étant lié par aucun engagement s'empressent, dès leurs premiers succès, de désertir la maison qui les a péniblement formés, souvent en sacrifiant le dressage de ses che-

vaux chez elle et leur chance sur les hippodromes. Il est très légitime qu'un entraîneur partage avec son élève le bénéfice du métier dont il l'a pourvu. Ceci, qui est vrai au galop, l'est davantage encore au trot où les entraîneurs étant presque tous jockeys se créent une concurrence directe en formant de nouveaux cavaliers qui ne tardent pas à leur enlever leur clientèle.

Ils n'ont garde, on le conçoit, de s'arracher ainsi le pain de la bouche, et le métier ne se transmet, pour ainsi dire, que de père en fils.



PAUL JAMES, LE PLUS JEUNE JOCKEY DE TROT MONTANT GIRANDOLE PAR FUSCHIA ET CHERBOURG (RECORD 1'29") SUR LAQUELLE IL A REMPORTÉ SA PREMIÈRE VICTOIRE



## LE MARQUIS DE CHAMBRAY

UNE grande figure cynégétique, la plus curieuse de la vénerie française, vient de disparaître dans la personne du marquis de Chambray, mort le 5 novembre dernier, dans son château de Chambray, près d'Evreux.

Le marquis de Chambray venait de commencer sa soixante-troisième saison de chasse à courre. Pendant les soixante-deux ans que son équipage chassa le cerf, on enregistra — fait sans précédent dans l'histoire de la vénerie — 2.469 prises, et le marquis assista au 2.466<sup>e</sup> hallali.

Pendant sa longue carrière de veneur, M. de Chambray a découpé dans les forêts de Breteuil, Conches, Evreux, La Londe, Lyons, Roumare, Vernon, Senonches, La Ferté-Vidame, Montécot, Champrond, Boislandry, Longny, Le Perche, La Trappe, Saint-Evrault, Andaine et Ecouves, c'est-à-dire dans toute l'étendue des forêts de trois départements, sur près de cent mille hectares. Il chassait rarement plus de quinze jours de suite dans la même forêt, ce qui donnait à ses laisser-courre une très grande variété.

Le nombre exceptionnel de ses prises, le vaste territoire où il découpait, le type très spécial de ses chiens, les nombreux veneurs ou plutôt les générations de veneurs qui ont vieilli sous sa tenue verte, ont fait déjà passer dans la légende l'équipage Chambray, avant même qu'il ne soit disparu par la mort de son chef.

Le marquis de Chambray avait patiemment reconstitué une vieille race de chiens français, les chiens blancs du Roi, minutieusement décrits dans le traité de Vénerie de Charles IX. Sa meute en 60 ans ne reçut que deux fois, afin d'éviter la consanguinité, l'apport d'un sang étranger par une lice du Poitou.

Cette alliance n'empêcha en rien ces chiens de conserver leur type très caractéristique et leurs qualités de chasse très précieuses.

Le nombre global de leurs prises, deux saisons où sur 65 attaques ils portèrent bas 63 animaux, une série ininterrompue de 59 hallalis dans une saison, disent assez quelle était leur valeur.

Le marquis de Chambray a laissé par testament sa meute à M. Roger Laurent, veneur très jeune encore, mais ami déjà ancien du chef d'équipage, dont il était le fidèle compagnon dans tous les déplacements ; c'est à ses côtés que M. Laurent a appris les leçons de persévérance, d'énergie et de tact, qui donnent aux hommes et aux chiens une inaltérable confiance en leurs efforts. Nul doute que dans les mains de son nouveau maître, la meute de Chambray ne retrouve l'éclat de ses phases les plus brillantes.

L'équipage de Chambray date de 1852. Les premiers collaborateurs du « Grand Chef », comme l'appelaient familièrement les membres du bouton, étaient :

MM. Le Bouleur, Avenel, de Corday, les comtes Raoul et Georges de Chambray, le comte du Souchet, M. Méry de Bellegarde, le

comte de Rostolan, le marquis de Boury, M. Morgan, presque tous aujourd'hui disparus.

En ces dernières années, on comptait parmi les assidus de l'équipage : le marquis de Boury, MM. de Cernay, Sargenton, de Gaste, Roger Laurent, de Beauregard, André Bertin, comte P. d'Aubigny d'Assy, baron de La Touanne, le baron de Chambray, les comte, vicomte et baron de Falandre, le comte Terray, MM. de Belleville et de la Goupillière. Le comte et la comtesse d'Ideville, M. et Mme Garin, M. et Mme Cosnier, M. et Mme Delapalmc, le comte P. de Saint-Phalle, le comte H. de Chabannes, le comte d'Amilly, le comte Le Marois, le vicomte de Saint-Périer, le comte de Franqueville, M. et Mme Goldschmidt, le duc et le comte d'Audiffret-Pasquier, MM. Marais, Méry de Bellegarde, F. Petit, Bougleux, Ledoux, Pillet, etc., etc.

Le marquis de Chambray était par excellence le type du veneur populaire dans toutes les classes de la Société.

D'une humeur toujours égale, aimable et attentionné même pour les plus humbles, il avait su conquérir l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

Dans aucun de ses déplacements cynégétiques il n'oubliait les pauvres si nombreux autour des forêts, et tous ceux qui souffraient savaient qu'on ne faisait jamais appel en vain à sa bonté : le château et la chaumière du paysan conserveront sa mémoire avec une même piété, et leur souvenir fidèle le leur représentera longtemps encore avec son profil distingué de Valois suivant ses chiens dans les sentiers de bruyère des forêts souvent sauvages et mal percées où il chassait.

Grand propriétaire foncier, gentilhomme terrien dans toute l'acception du mot, profondément attaché à son domaine de Chambray qu'il ne quittait guère que pour aller en déplacement, le marquis était aussi populaire autour de sa demeure seigneuriale que dans les forêts éloignées où il allait courre le cerf ; aussi fut-il pendant près de 50 ans, le man-

dataire des électeurs de Damville au Conseil général.

Il était comme la projection lointaine sur notre temps agité d'un passé déjà oublié, et c'est justement qu'au milieu de ses amis nombreux et attristés qui l'accompagnaient à sa dernière demeure, on entendait dire que sa disparition comme veneur et comme châtelain marquait bien la fin d'une époque.



LE MARQUIS DE CHAMBRAY





DÈS LE LEVER DU SOLEIL LE PUBLIC SE RASSEMBLAIT SUR LES HAUTEURS POUR SUIVRE LA CHASSE

## SIX JOURS DANS L'ARIÈGE

*Epreuves pour meutes de chiens de lièvre du Club Gaston Phébus**(Suite et fin)*DEUX SERVITEURS PRESQUE INDISPENSABLES POUR LES SPORTSMEN ARIÉGEAIS :  
UN ANE DE BAT ET UN PONEY DE LA MONTAGNE TYPE LÉGER

**P**OUR l'amateur, la présentation des meutes sur la promenade de La Bastide-de-Sérou, n'offrait pas simplement l'attrait d'un coup d'œil pittoresque.

Sur chacune d'elles, le catalogue habilement rédigé donnait, en effet, de fort intéressants détails qui feront mieux comprendre les conditions dans lesquelles elles entrèrent en concurrence.

En voici le détail :

Meute de seize chiens de l'Ariège et briquets ariégeois des chenils de Piconis (Clermont) et Lapique (Lescure), appartenant à MM. Dupias et Dis, servie par Soula, piqueur et Dedieu, second.

Les deux associés chassent régulièrement ensemble depuis trente-cinq ans, succédant à leurs pères qui, de tout temps avaient couplé. La meute se compose d'ariégeois améliorés au chenil même, où les échanges et les transactions furent de tout temps nombreuses entre les propriétaires et MM. de Vezins, de Puységur, de Laprade, etc... Le terrain de chasse est en nature de bois, pâtures, guérets ; il fournit bien quand la terre est bonne, mais les temps de fortes gelées y sont funestes et les chemins très nombreux et très mauvais comportent, si l'on veut éviter les défauts, la présence dans la meute de bons spécialistes. — Une quinzaine de prises par an.

Meute de dix briquets ariégeois du chenil de Bouche (Pailhès), appartenant à M. Jules Gaillard, servie par Ruquet, piqueur et Montariol, second.

M. Gaillard, qui a de tout temps possédé quelques chiens, a depuis quinze ans donné à sa meute plus d'importance et aussi plus d'homogénéité. Les chiens installés au chenil de Bouche, près Pailhès, vont au début de la saison en déplacement à Lescure où ils trouvent un terrain plus varié et plus frais avant d'aborder les grands guérets des coteaux de Pailhès. Ils sont très bien choisis, appartiennent tous à M. Gaillard qui n'a pas d'associé et proviennent de



LA RENTRÉE AU CHENIL

l'ancienne race vulgarisée dans la région par MM. de Serres de Justiniac, Prévot, de Visc, tous veneurs réputés, aujourd'hui disparus, dont nous savions les relations avec le baron de Ruble. C'est dire que les chiens de M. Gaillard chassent de race. L'alliance de plusieurs lices de Bouche avec l'étalon très connu du comte de Foix a donné d'excellents résultats. La meute prend une dizaine de lièvres par an.

Meute de dix-neuf chiens de l'Ariège et briquets ariégeois, du chenil de Dalou, appartenant à M. Jacques Compans, servie par Coste, piqueur, et par Henri et Barthe, seconds.

La meute existe depuis plus de trente ans et chasse à courre et à tir, dans les environs de Dalou, en coteaux argileux, très abrupts, boisés au sommet, coupés dans les vallons de chemins, champs, prairies et friches avec quelques haies et murs en pierre sèche. La sélection a été opérée au chenil avec fort peu d'éléments étrangers, mais on y conserve avec soin une race précieuse. La difficulté du terrain rend les prises fort rares — de quatre à cinq par an.

Meute de vingt et un chiens de l'Ariège et briquets ariégeois du chenil de Marveille-Sabarot (Ariège), appartenant à M. Henry de Saint-Blanquat, servie par Carbonnel, piqueur, et Metje, second.

L'équipage de Marveille est de fondation récente; il date de huit ans environ. Mais entre les mains d'un maître qui a su avec habileté utiliser toutes les ressources d'un pays qui en possède d'inépuisables, il est devenu rapidement le premier par le nombre et par la qualité. L'association conclue cette année avec M. H. de Marveille-Preissac constitue pour M. de Saint-Blanquat un nouvel élément de force et de vitalité. La meute se compose de chiens d'ordre de Gascogne, Saintonge et Ariège,

auxquels sont joints quelques briquets du pays. Le recrutement est assuré par l'élevage : lices du pays unies aux meilleurs étalons du chenil de M. de Carayon La Tour. Les chiens chassent habituellement dans les terreforts ingrats qui entourent le Carla-Bayle et vont en déplacement dans les plaines avoisinant Grenade-sur-Garonne. L'équipage est servi par deux hommes à pied; il prend de 20 à 25 lièvres par an.

Meute de quatorze chiens de l'Ariège et briquets ariégeois du chenil de Saint-



LES JUGES PENDANT UN DÉFAUT PROLONGÉ



PENDANT LA QUÊTE — LA VOIE DEVIENT CHAUDE

Girons, appartenant à MM. Alphonse Brunet et Jean Bonzom, servie par Bonzom, piqueur, et Célestin Dedieu, second,

Sous la direction des deux propriétaires, les chiens chassent selon les circonstances séparément ou réunis depuis une vingtaine d'années, dans les environs de Saint-Girons, en terrain accidenté coupé de bois, pelouses, guérets, chemins. Le recrutement de la meute se fait dans le pays. Une lice réformée de Virelade a donné, avec Romulus, quatre produits actuellement dans la meute. — Dix à douze prises par an.

Meute de dix-sept chiens de races diverses du chenil de La Bastide-de-Sérou, appartenant à MM. Lasserre, Subra et J.-B. Berné, servie par Lasserre, Subra et Berné fils.

Ces chiens chassent aussi ensemble et séparément avec leurs propriétaires respectifs dans les environs de La Bastide-de-Sérou. Parmi eux, il convient de noter : Romulus, un beau gascon-saintongeais, qui valut à l'un de ses précédents propriétaires, M. Raufast, d'importants succès d'exposition ; Brigadier, qui provient du chenil de Marveille ; deux belles lices, Lucrèce et Calypso. La meute chasse régulièrement à tir et prend de temps à autre.



UNE CHIENNE DE L'ARIÈGE ET UNE BRIQUETTE ARIÉGEOISE

Une meute seulement chassait par jour, le maître d'équipage étant libre de découpler à l'heure qu'il jugeait favorable. Voici le travail fourni par chacune d'elles.

Meute de MM. Dupias et Dis. — Il a gelé blanc et les voies sont mauvaises. Le piqueux découple alors que l'aube commence à peine à poindre.

Après quelques minutes de rapproché, un lièvre est lancé qui, après une randonnée autour du plateau de Bugnas, emmène les chiens jusque dans le parc du Val-Larbont, où il se fait relancer. Il suit alors la route, contourne le village et passe trois fois la rivière et repart vers le village, où il met les chiens en défaut sans qu'il puisse être relevé. On sut le lendemain qu'un chien de berger, après avoir foulé la voie, s'était emparé de l'animal.

Meute de M. Jules Gaillard. — La nuit a été splendide, la matinée est superbe, les voies excellentes. On découple à sept heures. Après une quête assez longue, mais bien conduite, les chiens lancent sur le plateau de Bugnas, et mènent le lièvre à un train d'enfer, redescendent du côté des Atielès pour remonter sur Larbont, reviennent aux Atielès où, après une demi-heure de chasse, le lièvre se fait prendre



LE REQUËT SUR UN DÉFAUT

sur un relancé. On découple une seconde fois, un second lièvre est lancé, qui fait faire aux chiens une magnifique randonnée du côté de Larbont, et met les chiens en défaut après une heure trois-quarts de chasse. On sonne la rentrée au chenil.

Meute de M. Jacques Compans. — La nuit a été mauvaise, les voies sont légères. Après deux heures de quête persévérante les chiens sont couplés sans avoir pu lancer.

Meute de M. de Saint-Blanquat. — Il a plu toute la nuit, il pleut encore le matin. Le maître d'équipage décide de découpler à neuf heures, mais il pleut encore, le temps se dégage enfin, et on découple à onze heures et demie, la matinée est très légère. Les chiens quêtent pendant une heure et lancent un lièvre à Bugnas. Une randonnée magnifique se poursuit alors vers la ligne du chemin de fer, dans le parc du Val-Larbont, le long de la route, sur les pelouses de Montigny, non loin desquelles le lièvre est forcé

après une heure trente-cinq de chasse. La curée a lieu dans le parc du château du Val-Larbont. Les honneurs à Mme Roger d'Amboix de Larbont.

Meute de MM. Brunet et Bougoin. — Il a gelé blanc et le brouillard persiste jusqu'à neuf heures. A midi, le vent tourne au Sud-Ouest, les voies de suite excellentes jusqu'à ce moment deviennent légères. On découple à sept heures à Mazères; les chiens prennent successivement diverses voies de nuit sans pouvoir aboutir. A dix heures, ils trouvent au-dessous de Pey-Baqué une voie de rentrée et lancent bientôt après dans le bois attendant. Ils font faire à leur lièvre une randonnée menée très vivement sur les deux coteaux avoisinants et le ramènent sur le plateau de Bugnas où une foule éparpillée leur crée les plus grandes difficultés. Ils persistent néanmoins sur leur voie, mais à midi tombent en défaut. Le défaut est relevé une heure après lorsqu'un renard leur part au nez dans un buisson. Les juges trouvent qu'il est trop tard pour redresser la voie et continuer l'épreuve.

Meute de MM. Lasserre Subra et J. B. Berné. — Les voies de nuit sont bonnes, mais les voies de refuite sont légères: elles s'améliorent peu à peu. On découple à sept heures en bordure du bois de Pey-Baqué. Après quelques minutes de rapproché un lièvre est



L'ANIMAL A PASSÉ LA RIVIÈRE, LES CHIENS ONT REDRESSÉ LA VOIE

destinés à marquer les défauts, venaient en déduction de ceux acquis par les qualités. Voici quel fut le classement :

1<sup>re</sup>. Meute de MM. Lasserre, Subra et Berné, 154 points; 2<sup>e</sup>. Meute de M. de Saint-Blanquat; 3<sup>e</sup>. Meute de MM. Dupias et Dis, 139 points; 4<sup>e</sup>. Meute de MM. Brunet et Bonzom, 136 points; 5<sup>e</sup>. Meute de M. Gaillard, 135 points; 6<sup>e</sup>. Meute de M. Compans, 70 points.

Et maintenant quel enseignement tirer de ce que nous avons vu?

Disons-le tout de suite, la critique dominante à faire c'est que toutes les meutes manquaient d'homogénéité.

Le chien de l'Arriège présente pourtant un type nettement caractérisé dont on connaît les origines. C'est un chien de construction

moyenne ne dépassant pas vingt-et-un pouces, assez près de terre avec suffisamment de coffre, de muscles et de légèreté à la fois afin de travailler aisément le long des rudes pentes de ce pays ariégeois. Sa robe est blanche, mouchetée noir-bleu et feu, origine indiscutable du gascon-saintongeois.

Voilà ce que devraient être tous les chiens catalogués ariégeois; voilà ce qu'ils seront quand ces épreuves de meutes auront après quelques années, fait œuvre bienfaisante dans la région.

Jacques LUSSIGNY.



LA MEUTE DE 21 CHIENS DE L'ARIÈGE ET BRIQUETS ARIÉGEAIS APP<sup>1</sup> A M. HENRY DE SAINT-BLANQUAT CLASSÉE SECONDE DES ÉPREUVES DU CLUB GASTON PHCEBUS

## Zig-Zag dans la péninsule Armorique

## LA SURVIE DU BIDET BRETON

(Suite, voir pages 326 et 760)

J'EN viens, enfin, aux documents dont j'ai parlé. Le premier que je mets en cause est extrait d'un rapport de M. Livène, en 1819, c'est-à-dire seulement dix ans après la fondation du haras de Langonnet.

*Mémoire de M. de Livène, directeur du Haras de Langonnet (1819).*

« La race des chevaux bretons doit être considérée comme primitive et originelle. Si la nature lui a refusé l'élégance des formes, elle l'en a indemnisée par presque toutes les qualités physiques et morales.

« Le cheval breton est naturellement sobre, peu délicat, d'un facile entretien. Rarement il est sujet à ces funestes maladies qui dépeuplent les provinces et désolent les armées.

« D'un caractère doux, franc, sincère, et ami de l'homme, plus facilement qu'un autre il se passe de ses soins; patient et docile, mieux qu'aucun cheval de France, il oppose son impassibilité aux intempéries des climats et des saisons, et soutient avec autant d'énergie que de vigueur les plus grandes fatigues de la selle et du trait.

« *Bidets proprement dits.* — Les bidets se rencontrent dans les environs de Quimper, Hennebont, Vannes, Redon, Vitré, Rennes, Ploërmel, Loudéac, Uzel, Quintin, Callac, Carhaix, Châteauneuf et Briec, sur un terrain où il y a quelques prairies d'assez bonne qualité, mais surtout une grande quantité de petites montagnes couvertes de genêts épineux, landes et bruyères.

« Les bidets de Briec. Carhaix et ceux du Morbihan sont tous de la même race. Les différences de taille, de forme et d'épaisseur tiennent à la variété du sol. Tous présentent bien la réunion des formes caractéristiques de la race bretonne.

« *Bidets de Briec.* — A Briec, les poulains sont mieux nourris, les étalons plus hauts, mieux étoffés. La nourriture est plus substantielle, mais les éleveurs doivent ne pas prendre le funeste usage de tenir leurs chevaux dans un

état d'embonpoint pareil à celui de quelque autre contrée du département. Taille : cinq pouces, va quelquefois à huit.

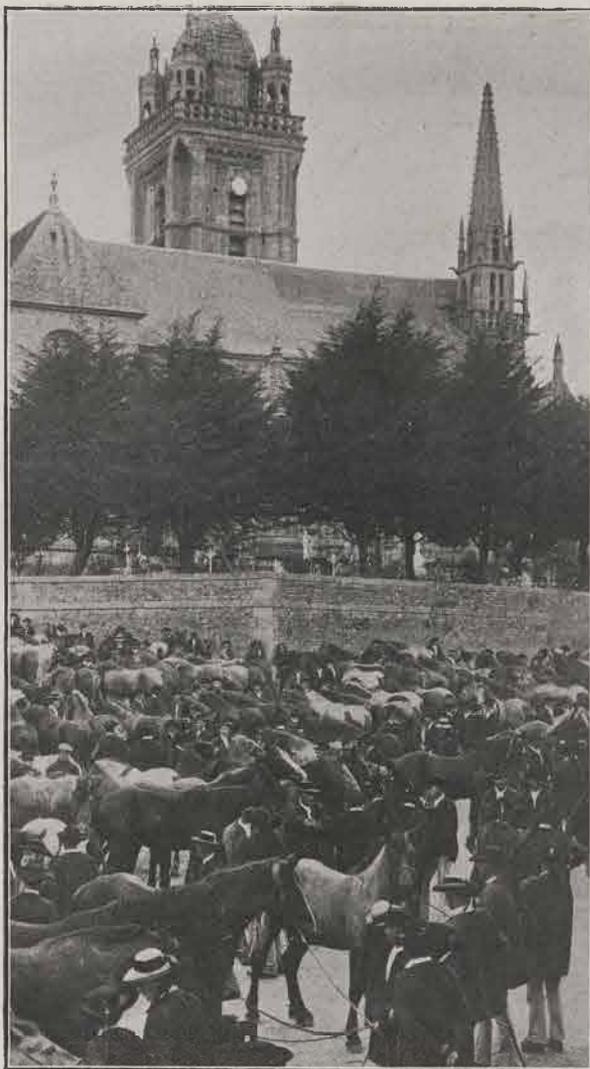
« Le charnu de leur ganache, leur croupe avalée, le droit de leurs jarrets, la longueur de leurs avant-bras, leurs cuisses longues et plates les rattachent à la race primitive, mais ils diffèrent des chevaux de Carhaix, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine en ce qu'ils ont plus de taille, plus d'étoffe, en ce que la partie inférieure de leur tête est plus effilée, en ce que leur encolure est plus fournie et mieux rouée, en ce que leur tête est moins bien attachée, en ce que leur garrot est rond, que leurs épaules sont plus épaisses et que leurs jambes sont plus fournies et moins sèches.

« Il est bon d'observer qu'ils sont tous assez clairs, ce qui dénote une continuité d'accouplements incestueux, d'où nécessairement a résulté un grand abâtardissement.

« *Carhaix, Morbihan et Ille-et-Vilaine.* — Etalons étiques, excédés de travail, végétant dans une dégénérescence journalière. Juments misérables, fécondées au hasard, taille de trois à quatre pouces, excède rarement six, joues charnues, croupe avalée, longs avant-bras, jarrets droits. Leur tête est mieux attachée que celle des bidets de Briec. L'encolure est plus mince et plus droite, le garrot moins charnu et plus saillant; le corps n'a pas tant de rondeur, mais ils sont moins chargés d'épaule; les jarrets, quoique clos, sont mieux évidés; les jambes, plus sèches, exemptes de toutes larses et sans poils, sont d'un aplomb et d'une sûreté admirables.

« Il est fâcheux qu'il n'ait été conservé aucun indice des croisements que cette espèce peut avoir éprouvés. Ils nous auraient facilité l'analyse des défauts et des qualités qui viennent du sol, ou qu'elle peut avoir puisés dans les races étrangères.

« Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que les qualités qu'elle conserve encore ne la rendent digne de l'attention du Gouvernement, puisque malgré la misère dans laquelle elle vit, malgré l'abus qu'on fait



UNE FOIRE BRETONNE A SAINT-THÉGONNEC

de ses productions, qui sont exposées dès l'âge le plus tendre aux travaux les plus durs, malgré la faim qui ne cesse de les dévorer pendant tout le cours de leur vie jusque dans l'âge le plus reculé, ils suffisent cependant à un service qui basse toute croyance.

« *Trail breton* « métis du bidet autochtone ». — Poil le plus commun, gris pommelé et rouan vineux.

« Oreille petite et bien placée, orbite saillante, et quoique ses yeux soient d'une médiocre grandeur, ils sont vifs, sains et pleins de feu.

« Avec raison, on lui reproche la largeur et l'épaisseur de ses joues. Ses naseaux sont bien ouverts, et sa tête de forme carrée, quoique un peu grosse, n'offre cependant rien de désagréable.

« Quand ce cheval reste entier jusqu'à l'âge de quatre ans, son encolure naturellement courte devient alors si épaisse qu'elle perd toute flexibilité, et que, ne pouvant plus se loger dans l'auge, elle le force à porter au vent.

« Quoiqu'il ait le garrot très rond, que ses épaules soient très épaisses, tous ses mouvements sont sûrs et d'une admirable liberté. Court et ramassé, sa côte est bien arrondie.

« Comme tous ceux de sa race, il a la croupe avalée, et, quoique bien fournis, ses avant-bras *sont trop longs* (??), ses tendons sont faibles, ses canons trop minces, mais son aplomb antérieur est parfait.

« Ses extrémités postérieures ne sont pas exemptes de reproches ; ses jambes sont trop grêles, et ses jarrets étroits sont droits et mal évités.

« Ces défauts dans les organes du mouvement ne nuisent cependant ni à la vigueur ni à la promptitude des siens, *parce qu'il fait de force ce que les autres font de légèreté*.

« Une remarque particulière à cette espèce : c'est que la partie supérieure des os iléons est si protubérante qu'elle donne lieu à une cavité, dans l'apophyse du sacrum se trouve comme englobée, et que ses muscles fessiers sont en même temps si prononcés, que souvent ce cheval paraît plongé dans son rein, quoique cependant sa colonne vertébrale soit parfaitement droite. »

\*\*\*

Il me paraît inutile de souligner l'importance de ce document, émanant d'une personnalité que ses fonctions devaient constituer en juge naturellement sévère et imbu de partialité contre des concurrents obscurs, mais tenaces, des concurrents fort distincts de la « gentry » administrative.

En dehors de certaine critique un peu singulière, mais qui devait être à l'ordre du jour de l'époque — on la retrouve, en effet, autre part — sur la longueur de l'avant-bras, dont la qualité certaine ne saurait être aujourd'hui discutée, ne semble-t-il pas que ce rapport, vieux d'un siècle, reste aujourd'hui d'actualité par ses conclusions primordiales ?

N'oublions pas celle qui proclame le vieil autochtone, sacrifié injustement, « digne de l'attention du Gouvernement ». Celui-ci a eu le grand tort de continuer à s'en désintéresser jusqu'ici, ou plutôt de prêter la main à sa destruction.

\*\*\*

Trois ans plus tard paraissent les *Observations sur les chevaux bretons. Moyens d'embellir la race et de l'utiliser*



LE COIN AUX POULAINS

(1822), par M. Baron du Taya (château de Lorge), président du Comice rural de Ploëuc.

« Les bonnes qualités du cheval breton sont assez connues : il a, d'ailleurs, rendu des services assez essentiels aux Français perdus dans la neige du Nord, au temps de nos désastres, pour qu'on puisse s'occuper avec intérêt d'un animal qui joint à la plus grande vigueur la douceur du caractère et l'affection pour l'homme qui le traite avec bonté.

« La race des chevaux bretons est primitive, c'est-à-dire qu'elle possède des qualités qui n'ont rien de commun avec les autres races, ce qui les fait reconnaître par tous les pays. Il

serait à désirer que cette distinction fût due à la beauté et à la régularité de sa conformation, mais il en est tout autrement.

« Si l'on rend justice à ses bonnes qualités, on doit reconnaître aussi que les formes du cheval breton sont très défectueuses : s'il est fécond, vif, adroit à la marche, infatigable et bon coureur, il a la tête grosse et charnue, la croupe avalée, les jarrets droits, la cuisse trop longue, les canons faibles, la jambe couverte de poils, et la petite taille des chevaux de selle les rend presque nuls pour la cavalerie.

« On reconnaît trois variétés ou espèces dans la race des chevaux bretons : les chevaux de selle appelés *bidets*, les chevaux de trait et ceux de carrosse, dans lesquels on peut trouver quelques bêtes pour la remonte de la grosse cavalerie.

« *Des bidets*. — Ces chevaux, les plus précieux de la race et ceux dont on peut tirer au premier croisement une excellente espèce de chevaux légers, sont aussi ceux qui ont été les plus négligés par l'Administration des Haras.

« La difficulté de se procurer des étalons convenables a été, sans doute, un obstacle insurmontable jusqu'à ce jour. *Le cheval arabe est le seul qui puisse convenir à cette espèce*. On a cru qu'elle ne méritait pas les sacrifices qu'exige le croisement ; on s'est trompé. Des épreuves faites en ce genre ont démontré que les premiers accouplements procurent des chevaux très propres à la remonte et d'une vigueur extraordinaire.

« La Bretagne possède 90.000 ou 100.000 poulinières, dont un tiers peut être donné à des chevaux arabes. Ne fût-on assuré que de 15.000 productions, on trouverait en peu d'années, dans ce pays, une ressource que ne peut offrir aucun pays de la France.

« Le plus grand obstacle est dans l'esprit routinier des habitants et dans l'horreur que leur inspire toute espèce d'innovation.

« On pense qu'un des meilleurs moyens pour combattre ces obstacles serait de donner les saillies gratuitement aux juments de choix, en engageant les maires des communes rurales à faire ce choix... Un moyen, qui ne serait pas à négliger, serait de donner à chaque pays le cheval dont la couleur plaît aux habitants (gris, bai, alezan).

« Il serait encore à désirer qu'on achetât de bonne heure quelques-uns des jeunes élèves dès l'âge d'un an ou même plus jeunes ; beaucoup de cultivateurs sont dans l'usage de vendre leurs poulains sous la mère. Ils le donnent à des prix modérés, dans l'espèce des *bidets*. Si l'on offrait un prix un peu avantageux aux propriétaires des plus beaux élèves, dans les foires de Carhaix, Pontivy, Saint-



TOPEZ LA ! LE MARCHÉ EST CONCLU

Nicolas, à la foire des courses de Saint-Brieuc, le moyen serait des plus encourageants.

L'établissement de Langonnet très convenable pour mettre des élèves : bon fourrage, forêts remplies de petites montagnes, etc...

*Le bidet breton est vite à la course, celle qui a lieu chaque année à Saint-Brieuc a démontré cette vérité. La course est utile, surtout depuis qu'on y a joint une foire. Il s'y rend des étrangers et tous les ans elle devient de plus en plus célèbre.*

\*\*\*

*Extrait d'un rapport de M. Brouard, directeur des dépôts d'étalons de Langonnet (1831).*

« Le cheval breton, que l'on doit diviser en deux espèces bien distinctes (celle des bidets et celle de trait), lesquelles, bien que contenant chacune quelques nuances qui pourraient les faire prendre pour des types particuliers mais qui, examinées de plus près, rentrent par leur forme et leurs qualités dans la race primitive que la variété du sol, la nourriture et peut-être l'éducation ont pu modifier, le cheval breton, dis-je, le plus rapproché de la nature, est sobre, peu délicat, docile ami de l'homme : il supporte patiemment les plus grandes fatigues : accoutumé à vivre de peu et étant abandonné jour et nuit dans les pacages, il oppose une incroyable impassibilité aux intempéries des climats et des saisons.

#### BIDETS OU CHEVAUX DE SELLE.

« Tout le Morbihan, les arrondissements de Quimperlé, Quimper et Châteaulin, ne contiennent que des bidets. On les reconnaît à leur tête grosse et mal attachée, à leur encolure droite, à la longueur de leurs avant-bras, à leur garrot peu saillant et rond, à leurs jarrets larges et plats mais crochus, à leur aplomb antérieur qui est parfait et à la sécheresse de leurs membres, sans poils, qu'ils conservent sains et sans tares jusque dans l'âge le plus avancé malgré l'abus que l'on fait de toutes leurs facultés.

« Leur taille moyenne dans le Morbihan est de 1 m. 35 à 1 m. 46. Ceux du Finistère, surtout dans le canton de Briec, atteignent quelquefois 1 m. 52 : mais, outre qu'ils ne sont pas les meilleurs, leur augmentation de taille doit être considérée plutôt comme une marque de dégénération et d'étiollement que comme une preuve d'amélioration.

« On remarque généralement que les sujets de cette taille élevée ont les jarrets droits et étroits, les cuisses plates, les membres antérieurs grêles et vicieux dans leur aplomb.

« Cette espèce, dite bidets de Briec, offre une nuance différente des autres bidets ; cette nuance est due au sol et à la manière d'élever : mais malgré leur encolure plus charnue et mieux plantée, leur tête carrée et leur tête mieux arrondie, on reconnaît facilement les formes et le type primitif des voisins dont ils conservent les caractères et les allures.

« Les bidets de Carhaix et de Châteauneufforment encore une nuance entre ceux de Briec et du Morbihan, ils paraissent plutôt appartenir aux premiers qui, élevés sur un sol moins fertile, n'ont pas atteint des formes aussi arrondies et aussi élevées ; mais, en général, ils ont plus de qualité que ceux de Briec et sont moins misérables que ceux du Morbihan.

#### REPRODUCTION ET AMÉLIORATION.

« Dans le Morbihan et une partie du Finistère, la reproduction est livrée au hasard.

« Etalons et juments journellement ensemble dans les pacages : fécondation sans soins et combinaisons entre sujets tarés et souvent de la même famille.

« Il n'y a pas d'étalons exclusivement employés à la reproduction. Dans quelques communes où l'on ne conserve pas de chevaux entiers dans les fermes, ce sont ceux de meuniers qui en font le service en venant porter les sacs de farine à leurs pratiques.

« On remarque, en général, que, dans les communes où cet usage est pratiqué, les chevaux sont meilleurs et plus vigoureux : ce qui tient à ce que les pères étant mieux nourris et entretenus constamment en



BIDET DU HUELGOAT, APP. A M. LE MOAL  
POSSÉDANT LES DEUX ALLURES, L'AMBLE ET LE TROT

bon état par l'usage des farineux, donnent à leurs produits plus de qualité que les misérables avortons qui végètent dans les landes arides où ils s'accouplent indistinctement et prématurément.

#### NOMBRE ET ESPÈCE D'ÉTALONS CONVENANT LE MIEUX

« *Morbihan.* Arabes, navarrins croisés d'arabe, limousins croisés d'anglais, et quelques normands du Merlerault et de la plaine d'Alençon à condition qu'ils soient près de terre, ronds et bien gignés, qu'ils aient de bons aplombs, des membres bien fournis surtout les antérieurs. »

Il demande :

« 20 étalons bien choisis des premières espèces.

« 5 légers carrossiers anglo-normands de 1 m. 55 au plus.

« 5 petits carrossiers normands

de 1 m. 51, courts, ronds et bien membrés.

« Pour le Finistère. Arabes, navarrins croisés d'arabes, anglais de chasse, anglo-normands d'escadron et de selle, carrossiers anglo-normands, trait cauchois, dont :

« 4 arabes pour Quimper et Châteaulin.

« 4 navarrins croisés arabes.

« 4 anglo-normands de 1 m. 49 à 1 m. 52 de selle.

« 4 anglo-normands de 1 m. 49 à 1 m. 52 d'escadron.

« 2 anglais de chasse pour le Conquet.

« 6 carrossiers normands étoffés et près de terre pour le Léon.

« 12 trait cauchois. »

\*\*\*

Nous nous proposons, à la fin de cette esquisse, de grouper, dans une vue d'ensemble, les principales indications qui précèdent, pour appuyer nos recherches d'actualités et les confirmer par la tradition.

(A suivre.)

Comte Henry de ROBIEN.

## Dernier écho du Concours-Epreuve

### DE VOUZIERS

Deux erreurs d'impressions se sont glissées dans notre récent compte-rendu du Concours-Epreuve de Vouziers. Celui-ci émane du très distingué Commissaire de la Société du Cheval National de Trait léger, M. G. Quilliard, éleveur dans la Haute-Marne.

D'autre part, le temps constaté pour l'épreuve porte pour la première classée 11 m. 3/4. C'est 17 m. 3/4 qu'il faut lire, ce qui constitue d'ailleurs un temps excellent pour un aussi long parcours avec la charge réglementaire.

Enfin, en rapprochant le modèle des juments classées 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> à l'Epreuve de celui des poulinières et poulains rassemblés ce même jour pour le Concours officiel, on verra sans peine que, au point de vue de la trempe, la comparaison est toute entière favorable à l'Epreuve. Dans ces exemplaires en dépit d'une prohibition quelque peu excessive proclamée par avance contre les traces de sang, celui-ci a parlé, dans la formule des anciennes races boulonnaises et ardennaises. Par contre, dans les unités de reproduction s'accuse indiscutablement la signature belge, la construction flamande.

L'Epreuve de Vouziers n'aurait-elle obtenu que ce seul résultat — et nous sommes loin de compte — que nous n'aurions qu'à nous en applaudir grandement.

H. R.

AVIATION

## LA FIN DE LA SAISON

LA saison 1910 tire à sa fin, je doute pourtant qu'elle se termine sans que nous ayons encore à enregistrer quelques merveilleuses performances de la part de nos aviateurs.

Plusieurs épreuves dotées de prix importants seront attribuées le 31 décembre prochain et c'est plus qu'il n'en faut pour stimuler l'ardeur de nos aviateurs.

Le Grand Prix d'Aviation de l'Automobile-Club de France, la Coupe Michelin, le Prix Lazare Weiler sont, en effet pour le moment fort enviés par de nombreux pilotes, qui n'attendent qu'une journée favorable pour prendre leur vol.

Le Grand Prix d'Aviation de l'Automobile-Club de France et ses 150.000 francs est de beaucoup le plus envié et le record de Wynmalen de 36 heures pour le raid Paris-Bruxelles-Paris serait, sans aucun doute, depuis longtemps battu si le mauvais temps, qui ne cesse de sévir pour le moment, ne retenait à Issy-les-Moulineaux la dizaine d'aviateurs prêts à gagner Bruxelles par la voie des airs.

Tabuteau, Loridan, Legagneux, Aubrun, Bielovucci, Brégi, Noël, le comte de Lambert, Lanser sont prêts à partir et la première belle journée nous promet une envolée peu banale d'aéroplanes dans la direction de la capitale belge.

La Coupe Michelin, attribuée au recordman de distance et de durée, fait également l'objet de bien des convoitises.

Les records du monde établis récemment par Tabuteau à Etampes qui, sur son biplan, parcourut 466 kilomètres en 6 h. 1, subiront certainement d'ici la fin de l'année de furieux assauts.

Plusieurs concurrents s'entraînent ferme en vue de cette épreuve et c'est ainsi que l'on vient de sortir à cet effet un biplan spécial comportant une véritable cabine pour le pilote et qui tiendrait l'atmosphère durant 12 heures.

Les Prix Lazare Weiler et Fémina qui seront également attribués le 1<sup>er</sup> janvier prochain à l'officier et à la femme pilote qui auront réussi le plus joli raid, vont également être l'objet de plusieurs belles performances.

Déjà l'enseigne de vaisseau Delage a accompli le voyage Etampes-Chartres et retour et Mlle Marvingt a tenu à Châlons l'atmosphère pendant 53 minutes.

Dans chacune de ces épreuves, plusieurs concurrents et concurrentes vont tenter de battre les performances actuellement réussies par ces tenants et la lutte, de ce fait, s'annonce palpitante pour la première place.

Cette fin de saison qui s'annonce des plus intéressantes, si du moins le mauvais temps veut bien faire trêve, a, de plus, vu les débuts triomphants de plusieurs nouveaux appareils.

Le monoplane de l'ingénieur Esnault-Pelterie vient, en effet, de prouver sa réelle valeur en s'adjudgeant le record de l'heure avec passager par un vol de 78 kilomètres.

Paulhan, d'autre part, vient de procéder à Buc aux concluants essais de sa nouvelle machine à voler, construite dans les ateliers Fabre de Marseille.

Nous avons déjà donné dans notre numéro du Salon de l'Aéronautique les caractéristiques de cet appareil, qui réside dans les

poutres et dans les ailes.

Les poutres de bois, formées de deux semelles réunies par des croisillons, sont légères et solides.

Les ailes sont formées de lattes souples encastrées dans une poutre

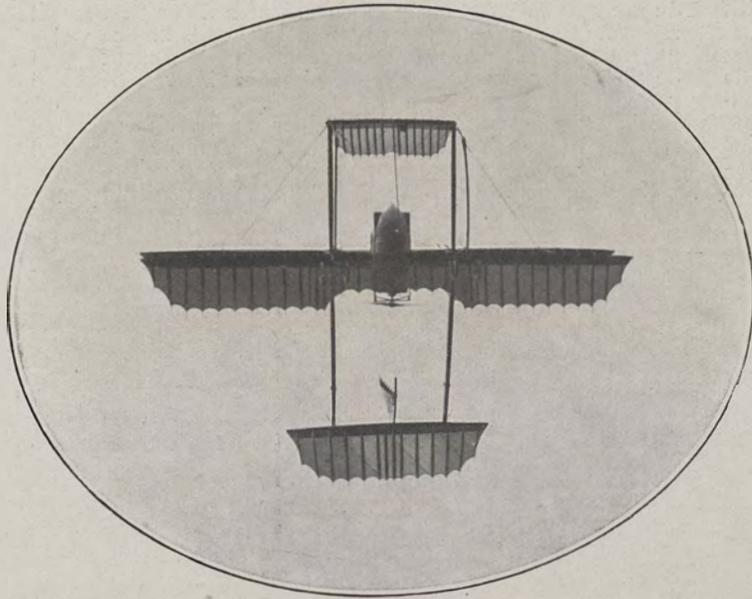
unique et la voilure enverguée à la poutre et coulissée sur les lattes, peut être tendue, repliée, enlevée ou remise sans nécessiter le démontage d'aucune pièce.

Le biplan Paulhan comporte un équilibreur à l'avant et une queue stabilisatrice à l'arrière.

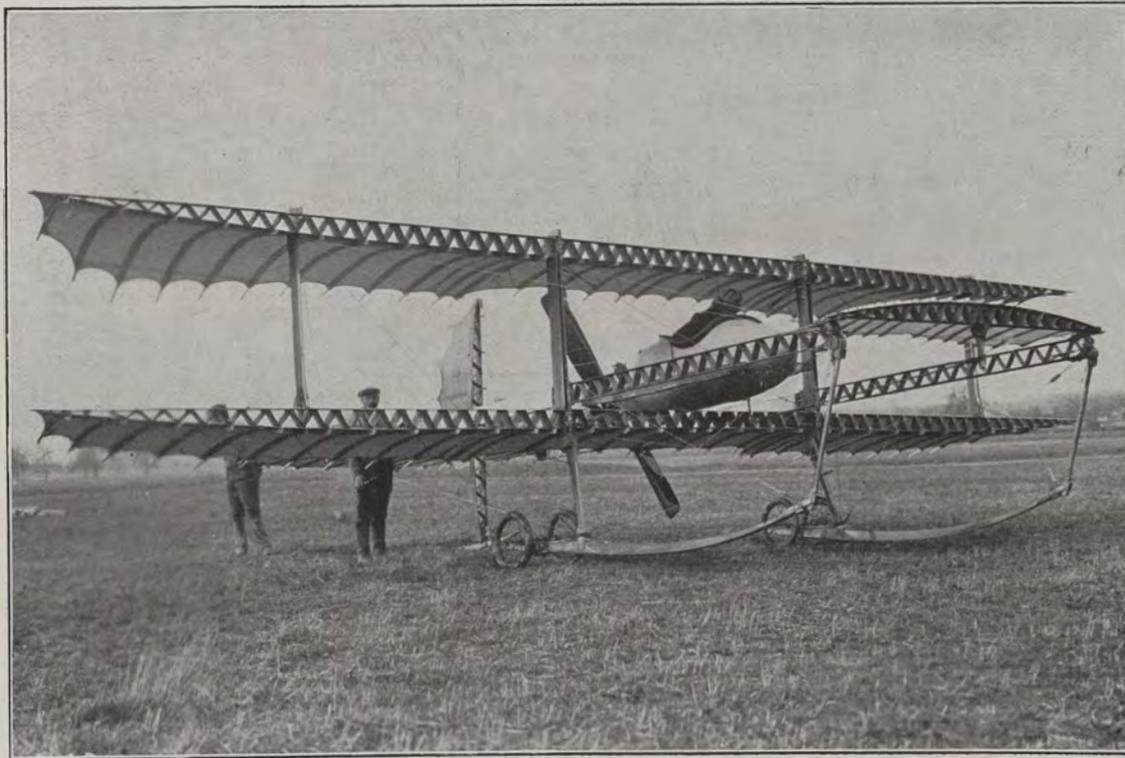
Il pèse 330 kilos, est actionné par un moteur Gnome de 50 HP et comporte des câbles sans tendeurs qui permettent un montage des plus rapides.

Les premiers essais que cet appareil vient et tout permet de s'attendre à effectuer à Buc furent en tous points réussis et tout permet d'espérer que le biplan du sympathique aviateur prendra bientôt place parmi nos meilleurs modèles d'aéroplanes.

G. D.



LE PAULHAN EN PLEIN VOL



LA NOUVELLE MACHINE A VOLER PAULHAN

# CHRONIQUE FINANCIÈRE

La physionomie de la Bourse n'a pas changé ; peu d'affaires, écart des cours insignifiants, fermeté générale et surtout impassibilité, telles sont les caractéristiques du marché.

Et cependant deux incidents graves sont survenus cette semaine qui auraient pu l'émouvoir : le mouvement insurrectionnel qui a éclaté au Mexique, tentant d'enlever au Président Porfirio Diaz le « sceptre » qu'il détient depuis bientôt 40 ans ; la mutinerie des marins brésiliens, massacrant leurs officiers, bombardant la ville de Rio et arrachant au Congrès le vote hâtif de concessions et d'amnistie qu'on s'est d'ailleurs empressé de leur accorder, et que le Maréchal Hermes da Fonseca, retour de Lisbonne, d'où il assista à la Révolution Portugaise, ne pouvait guère ne pas contresigner.

Ces troubles, au premier abord, avaient paru pleins de menaces. Et l'on aurait pu craindre que le portefeuille français bourré de fonds mexicains et brésiliens ne se départit de son calme. Il n'en a rien été. En Bourse on ne s'émue pas pour si peu de choses ! Les Fonds Mexicains ont à peine été ébranlés et les Emprunts Brésiliens n'ont abandonné que quelques centimes, vite regagnés en clôture.

Londres ne s'est pas plus frappé que Paris des incidents révolutionnaires du Mexique. Les dernières dépêches au surplus, font connaître l'échec complet de la tentative menée par M. Madero. Quant à ce qui s'est passé devant Rio de Janeiro, on est généralement d'avis que la politique n'a rien à y voir. En fait, pas plus qu'à Paris, les valeurs Mexicaines et Brésiliennes cotées à Londres n'ont souffert ; les tentatives de baisse se sont heurtées à la résistance des porteurs. Le Stock Exchange ne demande qu'une chose, c'est d'être débarrassé le plus promptement possible de l'élection du nouveau Parlement ; la campagne électorale bat son plein, et les chefs de tous les partis se prodigent en discours enflammés d'un bout de l'Angleterre à l'autre.

La Banque d'Angleterre n'a pas modifié le taux de son escompte. L'aisance est, au contraire, plus grande qu'on ne s'y attendait. Cette situation est due en grande partie à l'intervention de la Banque de France, dont l'encaisse or a diminué de 300 millions depuis un an, tandis que son portefeuille s'est accru de la

même somme. Cela montre que 300 millions d'or ont été mis par elle à la disposition du marché monétaire, et se sont répartis directement entre les places où le besoin s'en faisait le plus vivement sentir, et cet or n'a pas peu contribué à la détente actuelle. Il est naturel que cette constatation stimule un peu la spéculation ; c'est un motif de la bonne tenue du marché.

Un autre motif de satisfaction a été, pour nous, la déclaration du Ministre des Finances à la Commission sénatoriale de l'impôt sur le revenu. Les dispositions du nouveau ministre ont paru conciliantes et l'on s'est repris à espérer que le futur régime fiscal de la France pourrait être instauré sans devenir un instrument destiné à perpétuer la lutte des classes et à servir de prétexte à la délation et à l'inquisition.

Notre 3 % sous cette bonne impression a vivement repris et stimulé par les rachats des vendeurs de primes, il passe de 97.27 à 97.45.

Notre 3 % est très ferme sur l'excellente tenue du comptant et clôture à 97.60.

Au Parquet, les Etablissements de Crédit confirment leurs bonnes dispositions : la Banque de Paris à 1.840, le Comptoir d'Escompte à 920, le Crédit Lyonnais à 1.438, la Société Générale à 736, le Crédit Mobilier à 714 et l'Union Parisienne à 1.084.

Nos Chemins de fer sont indécis : l'Est à 875, le Lyon à 750, le Midi à 1.120, le Nord à 1.012, l'Orléans à 1.312, l'Ouest à 930.

Les Chemins étrangers en bonne tendance : les Andalous à 268, le Nord de l'Espagne à 394, Saragosse à 421.

Les valeurs de Traction sont mal influencées par le mauvais temps : le Métro cote 582 ; le Nord-Sud, 307 ; les Omnibus, 647 ; les Voitures à Paris, 269.

Les valeurs d'Electricité sont un peu plus faibles : la Thomson cote 781 ; la Société d'Electricité de Paris, 522 ; les Câbles Télégraphiques, 170 ; le Secteur Edison, 1.055.

Le Froid Industriel s'échange à 112.

Le Suez, 4.015.

Les Fonds d'Etat Etrangers sont bien tenus.

Le Consolidé Anglais cote 80.80 ; le Brésil 4 % 1910, 448.50 ; l'Extérieure, 93.75 ; le Japon 1910, 95 ; le Roumain 4 % 1910, 92.10 ; le Russe 4 % Consolidé 1901, 97.35 ; le 3 % 1891, 80.65 ; le 5 % 1906, 104.50, et

le 4 ½ 1909, 103.25 ; le Serbe 5 % 1902 atteint le cours de 500.50 ; le Turc Unifié cote 91.65.

Le Rio Tinto, 1.754 ; El Boléo, 820 ; la Tharsis, 141.50 ; la Cape Copper, 170.

Les mines d'or sont indécises et plutôt lourdes : la Rand Mines cote 214 ; la Robinson Gold, 251 ; la Goldfields, 148.50.

Parmi les valeurs territoriales, peu de changement : la Chartered, 42 ; Zambéze, 15.50 ; East Rand, 128 ; Mozambique, 26.

Les mines diamantifères irrégulières : De Beers, 447 ; Jagersfontein, 214.

Le Platine, 657.

Les valeurs de caoutchouc sont calmes : la Financière à 326, l'Eastern à 63, le Malacca à 181.

La Shansi, 48.

Les valeurs pétrolières hésitantes : Apostolake, 137 ; Spies Pétroleum, 33 ; Maikop Spies, 19.

A Lille, nos grands charbonnages sont bien tenus : Anzin cote 8.405 ; Courrières, 3.400 ; Lens, 1.138 ; Ostricourt, 3.099 ; Bruay, 1.238.

A Bruxelles, la tendance est ferme : Fontaine-l'Évêque cote 3.302 ; Noel-Sart, 3.730 ; Sacré-Madame, 5.285 ; Trieu-Kaisin, 1.290 ; Monceau-Fontaine, 8.862 ; Houillères unies, 589.

\*\*

## EMPRUNT BOLIVIEN

La Bolivie n'a que 2.700.000 habitants ; c'est un pays riche en minerais, mais dont une grande partie se compose de déserts arides ; d'autre part, depuis la dernière guerre avec le Chili, la Bolivie ne possède plus de débouchés sur la mer. Son absorption par l'un quelconque de ses voisins doit être considérée comme un événement devant donner lieu à une crise fatale. Jusque-là le développement de ce pays sera toujours difficile.

Le total de ses importations et exportations dépasse à peine 100 millions.

Ces braves gens-là devraient nous payer au moins 8 à 10 % : ces taux n'ont rien d'exagéré pour eux, et leur crédit ne vaut pas 5 %.

PIERRE RIVIÈRE.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

### ERRATUM

L'annonce parue dans le n° du 26 nov. concernant la vente au Palais d'une Maison Rue d'Allemagne, n° 94, indique un revenu de 8.000 fr. ; c'est 12.600 fr. qu'il faut lire.

**MAISON de rapp. Bd de la Villette, 29 ; C° 599 m.**  
Rev. br. 17.860 fr. M. à pr. 150.000 f. (Créd. fonc.)  
Adj. Ch. not. 20 déc. M<sup>re</sup> RAGO, not. 11, r. Louis-le-Grand, N.

**VENTE à Aubervilliers par M<sup>re</sup> Saintville,**  
notaire, le 19 décembre 1910, à 1 heure,  
Salle de la Justice de Paix, en DIX-HUIT LOTS.

**1° A AUBERVILLIERS :**  
Propriété, 183, avenue Victor-Hugo. Mise  
à prix : 35.000 francs. TERRAINS " Les  
Champs-Blains ". Contenance : 3.600 mètres. Mise  
à prix : 90.000 francs. " Les Presles ", contenance :  
6.890 mètres. Mise à prix : 20.000 francs. " Le  
Corps de Garde ", contenance : 4.634 mètres. Mise  
à prix : 15.000 francs. ET AUTRES.

**2° A SAINT-DENIS :**  
TERRAIN. " Les Caves ", contenance : 5.403 mètres.  
Mise à prix : (3° A LA COURNEUVE) :  
15.000 francs.

**TERRAIN, 2, rue d'Aubervilliers.** Contenance :  
1.719 mètres. Mise à prix : 5.000 francs.

**4° A DRANCY " Le Village ".** Mise à prix :  
2.500 francs. ET AUTRES

**TERRAINS de toutes contenance et mises  
à prix, sis sur ces territoires.** Pour tous renseignements,  
s'adresser à M<sup>re</sup> Saintville, notaire à  
Aubervilliers ; POINSOT, avoué, 4, rue Sainte-  
Anne ; MICHEL-DANSAC, avoué, 20, rue de l'Arcade, à  
Paris et sur les lieux. N.

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit  
gratuitement à quarante lignes de petites  
annonces par an. Les annonces ne seront  
insérées qu'une fois. Toute annonce répétée  
donnera lieu à la perception d'un droit de  
1 franc par insertion, payable d'avance,  
indépendamment du prix des lignes (la  
première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées

## PETITES ANNONCES

à raison de 75 cent. la ligne et devront  
être payées d'avance. Si le vendeur ou  
l'acheteur désire donner son adresse au  
bureau du journal, il devra envoyer avec son  
annonce la somme de UN FRANC pour  
frais de correspondance. Dernier délai pour  
les petites annonces à paraître dans le nu-  
méro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Superbe demi sang bai, 8 ans, 1<sup>m</sup>62, type  
irlandais léger, belles allures, bien membré,  
peut porter poids, sage, peur de rien, vite,  
attelé, fait saison dernière sous dame, saut-  
teur remarquable, sain, net, sauf tic sans  
inconvenient. Papiers, garanties. 2 500 fr.  
— Lt de Bellegarde, Senlis. 643

1° Brill<sup>nt</sup> norf. bret., 1<sup>m</sup>60, f<sup>o</sup> bien att. monté,  
net, conf., gar., 1.200 f. gare acheter ; 2° Ecole  
Dress. Morlaix dem. locat. en compte demi,  
poul. 2a. ½ en dress. p<sup>o</sup> cour. prov. ou ch. obst.  
Cond. extr<sup>o</sup> douces, soins minut., box, prai-  
ries, pistes particul. ; 3° Tonneau roues fer  
et caout. — Ecole Dressage à Morlaix. 645

Peter Piper, alezan très fort, gros saut-  
teur de concours, plusieurs prix entre autres  
1<sup>er</sup> gros obstacles, Namur 1910, portait en  
dame. Prix modéré, absolument près. —  
Georges Kryn, 4, av. Marie-Henriette, Anvers.  
646

Boy, bel irlandais bai, 7 ans, 1<sup>m</sup>65, sain,  
net, type charpenté, beaucoup d'os, grand  
fond, chasse depuis 2 ans, saute, se monte  
en dame, attelé seul et à deux, sage par-  
tout, vite et froid, vendu en toutes garanties  
2.200 francs, remboursement gare Randon-  
nai (Orne). — Robert Stevens, Chât. de la  
Trinité, Beaulieu, par St-Maurice-les-Char-  
rency (Orne). 647

Excès de nombre : 3 chiottes fox-ter-  
rier poil dur, par Clampon « Commander  
of Notts L. O. F. 14311 ». Lors « G'Moon  
d'Aix L. O. F. 13855 ». Cent francs ; sujets  
d'exposition. — André de Noiron, château  
du Haut-Puy, par Saint-Léger-du-Bois  
(Saône-et-Loire). 628

Vaches bretonnes tuberculines, bi-  
dets bretons. — Bot, vétérinaire, Pontivy. 591

Monsieur, 40 ans, poids, 63 kilos, con-  
naissant à fond la partie, cherche situation  
Paris. province, étranger, pour diriger écu-  
rie ou équipage chasse. — Adresse Journal.  
644

Selle dame taille moyenne, élégante, par-  
fait état avec bride, 150 fr. — De Walberg.  
10 bis, av. Gde-Armée, 10 à 2 h. 648

A vendre bonne occasion, un coupé 3/4,  
peinture neuve, roues caoutchoutées et frein  
à pédale. Prix modéré. — S'adresser M. Pou-  
lain, carrossier, 35, rue Marbeuf, Paris. 649

### AUTOMOBILES

On croyait que le type " ne varietur " de  
l'automobile était établi depuis plusieurs  
années, et qu'il n'y aurait plus guère que des  
changements de détail dans les châssis. Et  
voilà que le fameux moteur Knight sans  
soupapes a été introduit en France avec ses  
non moins fameux châssis Minerva !



Personne n'ignore la véritable révolution  
que ces châssis ont amenée sur le marché.  
Songez donc :  
Souplesse approchant celle de la vapeur ;  
Consommation réduite de 30 % ; Rende-  
ment augmenté de 25 % ; Silence absolu.  
Et tout ceci n'est que l'expression de la

plus stricte vérité. Les chiffres officiels, con-  
trôlés par les fabricants concurrents eux-  
mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous  
les essais seront accordés avec empressé-  
ment à ceux des lecteurs du *Sport Univer-  
sel Illustré* qui les demanderont à M. Outhen-  
nin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à  
Neuilly-sur-Seine.

Voir suite des Petites Annonces ci-contre

PARFUM  
ULTRA  
PERSISTANT

PARFUM  
POUDRE  
LOTION  
SAVON

18 PLACE VENDÔME  
PARIS

**ED. PINAUD**

18, PLACE VENDÔME, PARIS

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris  
P. MONOD, directeur.